

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Aménagements
Désorption
Mercier Frères
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

ABONNEMENTS.....

Nord et Limitephes... 3 mois: 22.00; 6 mois: 40.00; 1 an: 78.00
France et Belgique... 22.00; 43.00; 80.00

ABONNEMENTS
REDACTION - ANNONCES

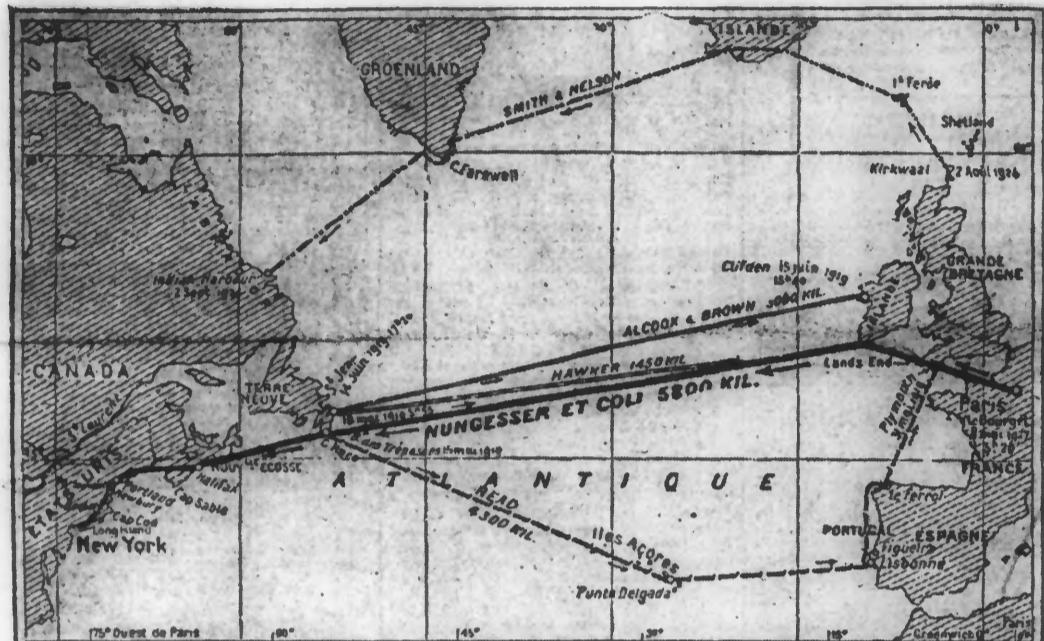
ROUBAIX... 71, Grande-Rue. Tél. 84 et 1908. Inter. 6
TOURCOING... 33, rue Carnot. Télép. 27.
LILLE... 3, rue Félix-Héron. Tél. 57.07.

CHAUSSEURS
Dolly
20, rue de Lannoy
ROUBAIX

Chaussures postaux
57 Lille

Le mystère plane toujours sur le sort de l'« Oiseau blanc »

On a maintenant la certitude que Nungesser et Coli ont survolé l'Irlande



LE TRAJET QUE DEVAIENT PARCOURIR NUNGESSER ET COLI COMPARÉ AUX DIVERSES TRAVERSÉES ACCOMPLIES OU TENTÉES AUPARAVANT

(D'après « Excelsior »).

L'opinion publique mondiale est encore vainement secouée par les péripéties du double drame qui s'est déroulé au-dessus de l'Atlantique. Malgré le silence qui persiste sur le sort des valeureux aviateurs, l'espoir subsiste qu'ils ont peut-être été recueillis par un bateau de pêche comme le fut, il y a 7 ans, l'aviateur Hawker.

En ce temps d'utilitarisme outrancier cette poignante question de tous les coeurs à l'occasion d'un pareil exploit est une manifestation rédemptrice.

Le dououteux mystère qui pèse sur le sort de Nungesser et Coll d'une part, de Salut-Roman, Moumays et leur mécanicien Petit d'autre part, n'a pas diminué l'ardeur ni ralenti l'élan des vaillants pilotes dont les exploits étonnent le monde.

Pelletier D'Oisy s'apprête à partir pour Saigon en deux étapes: Costes fait des préparatifs pour battre son propre record de distance: Byrd, Bortrand et Chamberlain vont tenter, à leur tour, le grand passage dans l'autre sens.

Sauvons très bas ces professeurs d'énergie. Remercions-les de l'admirable exemple qu'ils donnent à nos fils, à qui ils enseignent la merveilleuse devise : Toujours plus haut, toujours plus loin.

Un avion sur Terre-Neuve lundi?

Voici une nouvelle dépêche venant de Saint-Jean-de-Terre-Neuve. Pour être plus rassurante, nous donnons cette information sous toute réserve:

New-York, 12 mai. — Un agent des chemins de fer à Harbour-Grace a fait connaître au gouvernement de Terre-Neuve qu'un nommé O'Brien, travaillant dans un champ, à mi-milie environ à l'intérieur des terres, a distinctement entendu le bruit d'un avion. Il a passé une heure et demie à courir du départ des aviateurs français. Il n'y avait pas prêt attention.

D'autre part, on signale qu'une autre personne, également à l'intérieur de l'île, a entendu aussi un aéroplane à la même heure, mais que le temps était brumeux elle n'avait pu voir l'avion.

Une enquête

New-York, 12 mai (12 h. 53, reçue à 18 heures). — Une dépêche de Saint-Jean-de-Terre-Neuve, parvenue ici, signale que les témoignages recueillis au sujet du passage d'un avion sont concordants. L'avocat

général a prescrit aux magistrats de poursuivre leur enquête dans les districts voisins. Les aviateurs ont-ils trouvé refuge dans une baie du Labrador?

Londres, 12 mai. — La correspondant du « Times » à New-York est d'avis que Nungesser s'est peut-être réfugié dans une des innombrables petites baies du Labrador, où il aurait pu être recueilli par un bateau de pêche ne possédant pas la T.S.F.

La vie, dans les villages de pêcheurs du Labrador, ne reprenant qu'en juillet, si les aviateurs en atteignent un, il se passeront des jours avant qu'ils puissent se mettre en communication avec la station radiotélégraphique de Crofton Mission.

Aller à leur recherche le long de la côte est chose presque impossible, car le brouillard recouvre cette région depuis Terre-Neuve jusqu'à Sandy-Hook.

Les recherches au Canada

Paris, 12 mai. — Le conseil de France a Montréal a télégraphié au Ministère des Affaires étrangères que les recherches des nations doivent pour retrouver l'« Oiseau blanc » n'ont pas encore donné de résultats.

Des vapeurs explorent les côtes de la Nouvelle-Ecosse; des recherches sont également organisées par avions.

Le ministre de la Défense Nationale s'est rendu dans ce but à Halifax. Tous les phares de la côte et les postes de T.S.F. ont été alertés ainsi que les navires en mer et les Compagnies de navigation.

Nungesser a bien survolé l'Irlande

Notre attaché aéronautique à Londres a fait tirer les deux télogrammes suivants:

Télégramme 19. (Observations, matinée dimanche rapportées à huit heures):

« Avion Nungesser identifié avec quasi-certitude avec un avion multi-anglais « H-80 », route Nord-Ouest, 8 h. 15; altitude 300 m., route Nord-Ouest.

2^e Nombreuses observations rapportent passage avion similaire volant Exeter entre 300 et 400 m., route Nord-Ouest, 8 h. 15; environs de Liverpool, comté de Clare, vers 10 h., altitude 1000 m.

3^e Autres avions n'ayant pris l'air à la connaissance des autorités anglaises dans les mêmes régions, et aux mêmes heures, il semble presque certain que Nungesser a quitté la côte Ouest près de l'embouchure du Channon à 11 h.

Le bilan

de la catastrophe du Mississippi

778 MORTS. - 32.500 BLESSÉS
305.000 REFUGIÉS. - 37 VILLES INONDÉES

Londres, 12 mai. — Une dépêche de New York aux journaux, faisant état d'un communiqué officiel, déclare que la catastrophe provoquée par les inondations du Mississippi et la tornade de Lodell-West, peut jusqu'ici se traduire par 778 morts, 32.500 blessés, 305.000 réfugiés, 14.000 milles carrés de terrains ravagés et 37 villes plus ou moins détruites.

Le 8^e Congrès de l'Union nationale des Combattants à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 12 mai. — Le huitième Congrès national de l'Union nationale des combattants s'est ouvert ce matin, sous la présidence de M. Henri Rossignol.

Environs 500 délégués, représentant 4.000 sections, y assistaient.

À la séance d'ouverture, M. Sardier, membre du Conseil national et membre du Conseil d'administration du groupe du centre, a sonné le bœuf au congrès.

Le départ des « bleus »

Tandis qu'il y a quelques jours nous gardions retenu dans des joyeux retrouvailles des Anciens heureux de rentrer dans leurs foyers, ce sont à présent des scènes plus touchantes qui s'y déroulent à l'occasion du départ des « bleus » de la classe 1927.

Accompagnés de toute la famille, ces jeunes qui déjà se sont fait des camarades servant dans la même unité, soutiennent les milliers de leurs parents, les recommandations de la maman, avant de gagner le train qui doit les emporter vers une ville de garnison patriote lointaine.

C'est ensuite l'assaut du train, assaut rond difficile par suite des colis encombrants dont les partants sont porteurs. Et tandis que le convoi s'étire, aux fenêtres des monceaux s'agitent et de l'intérieur des wagons montent des chants qui décroissent au fur et à mesure que le train s'éloigne.

A Paris

Paris, 12 mai. — Les gares parisiennes ont depuis hier l'allure patologique des grands départs. La gare de l'Est, en particulier, forme un véritable enfermement qui gêne. Quelques-uns, après une forte journée et des nuits, sortent épuisés, pour l'enthousiasme et l'orgueil du devoir accompli. Les familles, les mamans... des signaux. Les gars, aidés et de belle humeur, bombent le torse. Un coup de sifflet. Un chœur painché scandale, sur des airs à la mode, le rythme de la locomotive.

Une collision de vapeurs en Chine

SOIXANTE-DIX MORTS

Londres, 12 mai. — On manque de Hong-Kong au « Times » :

« Un abordage s'est produit la nuit dernière près de Hong-Kong, entre deux vapeurs, le « Moonshine » et le « Leongkong ». Ce dernier a été coulé. Il transportait 130 passagers chinois. Soixante-dix personnes, dont deux officiers, ont péri.

L'assassinat commis dans le train Toulon-Marseille

Marseille, 12 mai. — M. Serre, substitut du procureur de la République: M. Coggia, juge d'instruction, ont procédé ce matin en gare St-Charles, à l'examen du compartiment dans lequel fut tué M. Guillaume Arnaud, sous-chef de service au P.-L.-M. Ils étaient assistés du docteur Beroud expert.

De l'examen des traces qui ensanglantent les coussins, le plancher, le couloir, la porte, il résulte, dit l'expert, que M. Arnaud, qui était allongé, a été égorgé pendant son sommeil, traîné par les pieds dans le couloir et jeté par la portière, que l'assassin avait ouverte.

A GENÈVE

La Conférence économique internationale

Après un an de préparation par un comité spécial d'experts des vingt-deux pays européens, américains et asiatiques, la conférence économique internationale, réunie à Genève depuis le 4 mai, vient d'aborder avec les délégués de quarante-sept Etats — dont les Etats-Unis et la Russie, non membres de la Société des nations — l'étude d'un vaste programme.

Situation générale économique actuelle, questions particulières intéressant le commerce, l'industrie et l'agriculture, tel est, dans son ensemble, l'ordre du jour de ces assises. Toutes les questions qui ressortent à ce plan présentent une importance considérable.

Mais, parmi elles, deux surtout s'accusent en relief : les tarifs douaniers et les ententes industrielles internationales. Les tarifs douaniers sont considérés, en effet, comme l'une des principales causes du malaise actuel, et nombre de délégués et d'experts estiment que la multiplication des cartels internationaux peut aider à établir des tarifs douaniers équitables et équilibrés même la libre-échange entre les pays participants. Les deux problèmes sont donc connexes.

Mais, parmi elles, deux surtout s'accusent en relief : les tarifs douaniers et les ententes industrielles internationales. Les tarifs douaniers sont considérés, en effet, comme l'une des principales causes du malaise actuel, et nombre de délégués et d'experts estiment que la multiplication des cartels internationaux peut aider à établir des tarifs douaniers équitables et équilibrés même la libre-échange entre les pays participants. Les deux problèmes sont donc connexes.

La limitation des armements douaniers des Etats dépend en grande partie du degré de sécurité économique qui leur sera assuré. Une union douanière européenne prodirait surtout à l'Allemagne, puissance industrielle de premier ordre, ainsi qu'aux grands blocs économiques anglo-saxons.

En présence des crues des consommateurs et des travailleurs, le développement de la politique de cartellisation industrielle repose sur l'institution d'un contrôle international assurant au moins la publicité des accords et la certitude d'enquêtes sur leur fonctionnement.

Il appartient aux grandes puissances économiques de concevoir à assurer la sécurité des nations moins bien dotées en matière premières et en industries et de s'incliner devant un contrôle international. C'est l'application dans l'ordre économique de la méthode politique de Locarno.

LES TARIFS DOUANIERS

La délégation française a pris nettement position en faisant valoir que les barrières douanières n'ont cessé de s'accroître depuis la guerre et que le malaise économique de l'Europe est partiellement imputable à cette augmentation. Il existe, entre la protection douanière que se donnent — et on ne leur en conteste pas le droit — les pays concurrents, une interdépendance qui influence leur politique économique. Aussi la délégation française recommande-t-elle que les Etats, sous réserve seulement des nécessités de leur sécurité nationale, doivent renoncer à l'application de droits de douane.

Il appartient aux grandes puissances économiques de concevoir à assurer la sécurité des nations moins bien dotées en matière premières et en industries et de s'incliner devant un contrôle international. C'est l'application dans l'ordre économique de la méthode politique de Locarno.

LE PROJET DE CRÉATION D'UNE CAISSE D'AVANCES AUX COMMUNES EST ADOPTE

On discute le projet de tarif général des douanes

Les menées communistes. — L'explosion de Baileul

SEANCE DU MATIN

Paris, 12 mai. — La Chambre a adopté jeudi matin, l'article 1^{er} du projet créé une caisse d'avances aux communes.

A l'article 2, on adopte sept pour cent sur les sommes engagées au pari mutuel, lors des manifestations sportives autres que les courses de chevaux.

Sur l'article 3, M. François de Weudel fait accorder le bénéfice des avances portant intérêt à 1 p. 100 aux communes dont la population a augmenté de plus de 16 p. 100 dans les cinq dernières années.

L'ensemble du projet est adopté.

SEANCE LEVÉE A MIDI 30.

SEANCE À 15 h. 30, pour la discussion du tarif général des douanes.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 12 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

LE TARIFF GENERAL DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la discussion du projet modifiant le tarif général des douanes.

M. Jean Bosc, président de la Commission des douanes, montre qu'il est urgent de remettre notre tarif douanier en harmonie avec les nouvelles conditions économiques qui ont considérablement varié depuis 1914.

Examinate les conditions actuelles de l'économie nationale. L'orateur explique qu'au point de vue agricole, il faut prendre des mesures efficaces en faveur de l'agriculture, pour enrayer la dépréciation de la monnaie.

M. Laroche-Desjardins, rapporteur de la Commission du commerce, indique que la protection douanière doit être assurée que la protection ne fera pas les frais de l'opération, et que les mesures envisagées n'aggraveront pas la vie chère. Cependant la protection ne doit pas être exagérée, car l'impossibilité d'écouler les produits à l'extérieur produirait vite un ralentissement des affaires et une crise de chômage.

M. François Poncet rend hommage à l'administration et à la Commission, pour le soin minutieux avec lequel elles ont examiné les 8.000 documents et rapports, et la grande qualité du projet est d'être simple, puisque, dans les trois mois, le tarif pourra être modifié dans un sens ou dans l'autre, et le Gouvernement ayant la possibilité de suspendre par décret telle ou telle disposition.

La suite du débat est reportée à vendredi.

LES MÉNAGES COMMUNISTES

La parole est à M. Desjardins pour poser une question au ministre de la Guerre sur les mesures qu'il a prises contre la propagande communiste contre l'armée.

M. Desjardins rappelle avec indignation qu'il a signalé au ministre des actes précis de propagande communiste.

M. Painlevé. — Je partage l'indignation de l'orateur contre les attaques objectées dirigées contre mes subordonnés. Je m'étonne seulement qu'il me reproche de n'avoir rien fait. Nous poursuivons les auteurs de ces infamies, en vertu de la loi de 1924 pour protéger systématiquement l'armée, mais nous devons faire respecter la loi de 1924.

Le Gouvernement est néanmoins résolu à poursuivre sans relâche cette propagande criminelle. (Applaudissements sur tous les bancs, sa